

PROJETS DE COOPERATION

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC)

XIX RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago : le 14 février 2014

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC)

XIX RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago : le 14 février 2014

Accord No. 10/14

PROJETS DE COOPERATION

Le Conseil des ministres,

Considérant que:

L'Article III, paragraphe c, d et f de la Convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe ;

Le mandat de la Déclaration de Pétion Ville, numéros 6, 23, 25, 28 et 33.

Le Plan d'Action de Pétion Ville, paragraphes 2.1, 3.3 et 4.6.

En tenant compte:

De l'offre du Mexique lors de la réunion Intersessionnelle du Conseil des Ministres en Novembre dernier, d'exécuter les projets suivants: Transport International de Marchandises (TIM) Transport Maritime de Courte Distance (TMCD); Système d'Information Territorial d'Amérique Centrale (SITAC), et l'Initiative sur la Gestion Globale de l'Information des Nations Unies Géospatiales (ONU-GGIM)

CONVIENT DE:

- 1. Charger** le Secrétaire Général en vue d'impulser la convocation de ces projets de coopération dans le cadre de la tenue du sixième Sommet des chefs d'État et/ou de gouvernement, qui aura lieu à Mérida, au Mexique, le 30 avril courant.